



LYCEUM CLUB INTERNATIONAL DE BORDEAUX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

JEUDI 18 JANVIER 2024

Le jeudi 8 janvier 2024, à 10h30, les membres du Lyceum Club International de Bordeaux se sont retrouvées, pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de leur club dans les locaux de l'Automobile Club du Sud-Ouest, 8 place des Quinconces à Bordeaux.

Sont présentes : Sabine Coiffe, Présidente Nationale du Lyceum Club International de France, Nicole Ride, présidente et Martine Grocq, vice-présidente du Lyceum Club International de Bordeaux,

Les membres du bureau : Marcelle Ride trésorière, Geneviève Orgueil secrétaire, Marie-Christine Méchin, secrétaire adjointe.

Nicole Ride remercie pour sa présence Sabine Coiffe.

Elle remercie les membres présentes et constate que le quorum étant atteint (32 présentes et 11 pouvoirs sur 53 membres), l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

Elle nomme deux scrutatrices : Anne Roux Mattéoli et Bénédicte de la Brosse.

Avant de commencer la séance, la présidente Nicole Ride procède à **l'accueil d'une nouvelle lycéenne : Isabelle Guyot**, dont

les marraines sont Sabine Coiffe et Sabine Bouillon, vice-présidente du Lyceum Club de Paris. Sabine Coiffe nous lit la lettre de recommandation de Sabine Bouillon qui regrette de ne pouvoir être présente à l'accueil de sa filleule dont elle évoque les principales qualités : musicienne accomplie, elle pratique avec passion le chant choral, a de grandes capacités d'adaptation et un réel souci des autres, valeurs très appréciables dans la vie d'un groupe.

Isabelle avait déjà, elle-même, envoyé un courrier relatant son parcours de vie et exprimant son désir de trouver à Bordeaux, avec le Lyceum, un cadre lui permettant de nouer rapidement des relations amicales dans une situation qui l'amène à changer souvent d'affectation. Elle souhaite participer pleinement à nos activités et nos sorties qui lui permettront de s'enrichir sur le plan culturel.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Avant de commencer l'Assemblée Générale Ordinaire, Nicole Ride nous rappelle que nous sommes réunies également pour une Assemblée Générale Extraordinaire, décidée en urgence afin d'élire une nouvelle Présidente. En effet, en l'absence de candidature alternative pour ce poste, Martine Grocq a présenté la sienne, mais elle n'était pas éligible selon nos statuts car ayant déjà siégé 5 ans au sein du Conseil d'Administration. Il nous faut donc modifier l'article VII des statuts de notre club (cf. ci-dessous les extraits des statuts du Lyceum Club de Bordeaux - dernière mise à jour le 19 janvier 2023).

ARTICLE 7 : Fonctionnement et Administration

Le Club est administré par un Conseil d'Administration composé des membres de droit et de 10 membres élus.

Sont membres de droit :

- tout membre du Club exerçant une fonction au niveau national ou international,
- la Présidente sortante pendant l'année suivant la cessation de ses fonctions.

Les membres élus

Modification par Assemblée Générale Extraordinaire du Jeudi 18 janvier 2024 :

Sont membres de droit :

- tout membre du Club exerçant une fonction au niveau national ou international,
- la Présidente sortante pendant l'année suivant la cessation de ses fonctions.
- **La membre de l'Assemblée Générale à jour de sa cotisation et ayant déjà fait partie du Conseil d'Administration qui, dans l'hypothèse où aucun membre du Conseil d'Administration n'accepterait de présenter sa candidature aux fonctions de présidente de l'association, aura présenté la sienne et aura été élue.**

Les membres élues

La proposition de modification ci-dessus est portée au vote et acceptée à l'unanimité des lycéennes présentes ou représentées.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé, la séance est levée à 11heures.

La Présidente,

Nicole Ride

La Secrétaire,

Geneviève Orgueil